



60, avenue Jean Mermoz
16340 L'Isle d'Espagnac
05 45 38 15 44
contact@fcl.asso.fr
www.fcl.asso.fr

L'ISLE D'ESPAGNAC

Procès verbal du Conseil d'Administration du 27 avril 2016

Le mercredi 27 avril 2016 le Conseil d'Administration du Foyer Culture Loisirs de l'Isle d'Espagnac s'est réuni au siège de l'association sur convocation de Françoise ALLUAUME, Présidente.

Présents : Yves ACHER, Françoise ALLUAUME, Françoise ANCELIN, Maud BEJAUD, Anne-Marie BENAITEAU, Robert CALLAMAND, Serge DORAIN, Micheline DOUCET, Joëlle DUQUERROY, Nicole GUIBRETEAU, Claudine LAFFONT, Andrée TRAMARD.

Invitées : Karine DUPLEIX, Nathalie PASQUET.

Excusés : Anthony BERGERON, Katia CAMBRONE, Julien DELAGE, Jean-Luc PARTHONNAUD, Bernadette PRADIER.

Secrétaire de séance : Andrée TRAMARD

Avant de débiter la réunion, Françoise ALLUAUME, accueille les deux invitées représentant l'activité violon (Karine DUPLEIX, Nathalie PASQUET) et informe le Conseil d'Administration de leur participation à cette réunion.

1 - ADOPTION DU PROCES VERBAL PRECEDENT

Le PV du CA 9 mars est adopté à l'unanimité.

2 - PREPARATION DE LA SAISON 2016 / 2017

Avant d'entrer dans le vif du sujet, Françoise fait part aux membres du Conseil, de la lettre recommandée avec accusé de réception, envoyée le 24 mars par les adhérents de l'activité violon, au sujet de la tarification jugée trop élevée par rapport aux autres instruments, et dont un exemplaire est remis à chaque participant.

L'ensemble du Conseil se dit très choqué par la procédure utilisée, sachant que nous sommes une association fonctionnant avec des bénévoles ; Françoise rappelle qu'elle est disponible pour les adhérents, que ses coordonnées (téléphone ou adresse e-mail) sont connues et que ce problème aurait pu être abordé beaucoup plus simplement.

Elle précise par ailleurs que ce sujet connu du Conseil d'Administration, a déjà été évoqué (cf comptes-rendus du 6 juillet 2015 et du 9 mars 2016), et qu'une commission a été mise en place cette année pour étudier un ajustement des tarifs.

Nous sommes conscients de l'écart qui existe entre les cours de violon et les autres cours de musique (justifiés par l'historique), et qu'il faudrait tendre vers une harmonisation. Toutefois il apparaît déraisonnable d'augmenter d'un seul coup, de 100 € tous les autres tarifs, au risque de perdre nos adhérents.

Nous avons perdu cette année 4 personnes au cours de violon, par rapport à l'an dernier. Nous souhaitons harmoniser progressivement, sur 2 ou 3 ans.

Il est souligné en outre que l'association fonctionne selon un principe de mutualisation entre les différentes activités, contrairement à d'autres associations qui ont un budget pour chaque section.

Françoise rappelle aussi que chaque année en Assemblée Générale, les adhérents sont sollicités pour rentrer au Conseil d'Administration. Il serait en effet souhaitable que toutes les activités soient représentées.

Avant de donner lecture du courrier recommandé, les représentantes de l'activité violon, présentent leurs excuses pour le procédé utilisé par maladresse.



- **COMMISSION DES FINANCES**

La commission s'est réunie le 5 avril.

Un dossier comportant l'historique des tarifs violon depuis 2009 est remis aux participants. (*cf document joint en annexe n° 1*).

Les membres présents prennent également connaissance du tableau reprenant les tarifs par activité depuis 2013 et les propositions pour la saison prochaine (*cf document joint en annexe 2*). Le coût du violon pourrait être ramené à 480 € au lieu de 570 € (soit 90 € de moins) pour les cours d'une ½ heure, et à 820 € au lieu de 920 € (soit 100 € de moins) pour les cours d'une heure.

Les autres activités supportent une augmentation variant de 5 à 20 €.

Les membres du Conseil donnent leur accord pour les tarifs proposés.

En ce qui concerne la nouvelle activité « Diététique », comportant 10 ateliers de 2 h, les membres du conseil donnent leur accord pour appliquer une cotisation de 120 € par personne, à condition d'avoir au moins 9 personnes. Sous ce seuil, l'activité ne sera pas ouverte.

Par ailleurs, une discussion s'engage sur la possibilité de mettre en place une adhésion « famille » lorsque plusieurs membres d'une même famille sont inscrits au FCL. La réduction pourrait correspondre à un demi-tarif enfant (soit 13 E) à partir de la 3^{ème} personne. Ce point reste à affiner.

3 – PROCHAINES MANIFESTATIONS

- **Auditions de fin d'année :**

- L'audition pianos aura lieu le 27 mai à 17h 30 : Françoise sera absente ; le FCL sera représenté par Andrée.
- L'audition violons est prévue le 21 mai
- L'audition guitares, le 4 juin.

- **Base cordes du 3 juin :** bois de L'Isle d'Espagnac de 20h 30 à 22 h.

- **Concert de l'Atelier Cordes du 5 juin,** à Soyaux, Eglise St Joseph l'artisan :

- **Sortie patrimoine du 16 juin** à St Savin et Chauvigny. Une information a été communiquée aux adhérents des autres sections, mais il reste encore quelques places disponibles. Les personnes non adhérents au FCL devront s'acquitter d'un cotisation minorée de 10€ afin qu'ils soient couvert pas notre assurance.

- **Représentation danse et théâtre du 18 juin** à 20h 30

Une aide sera demandée pour canaliser les enfants.

- **Fête de la musique du 26 juin – 15 h**

Les violons se déplaceront ce jour là dans les maisons de retraite. Trois participantes de l'atelier cordes faisant également partie de l'atelier de Manu, rejoindront le parvis de la Mairie.

- **Inscriptions et Portes ouvertes du 3 septembre**

- Les activités reprendront le 5 septembre.

- **Brocante culturelle du 20 novembre**
 - Les horaires seront les mêmes que l'an dernier, à savoir : 9h /18 h.
 - Ouvrir la brocante aux jeux de société.
 - Suggestion de faire une petite restauration avec plateau repas sur réservation et de le mentionner sur l'affiche. Ce point sera à étudier.
 - Des tickets seront également prévus pour les cafés.
 - Demander à Serge les quantités achetées pour les sandwiches de la précédente brocante.
 - Un rendez-vous est fixé avec Sonya le 18 mai à 14 h 30 pour affiner les idées émises.

- **Assemblée Générale du 25 novembre 2016 avec buffet.**
Préparatifs à prévoir en amont.

4 – **POINT FINANCIER**

Serge Dorain remet aux membres du Conseil, un exemplaire du suivi budgétaire à fin avril 2016 et le commentaire (*cf annexe 3*). La situation est conforme aux prévisions.

5 - **QUESTIONS DIVERSES**

- Sonya, salariée du FCL depuis 10 ans, a vu son poste évoluer depuis son arrivée, ses responsabilités ont augmenté en même temps que ses compétences. Elle assure la coordination et la communication du FCL et à ce titre un changement de statut, est intervenu afin de la promouvoir comme « technicien », dans le groupe C de la Convention Collective de l'animation, à compter du 1^{er} avril 2016, ce qui correspond à une augmentation de 25 points.
Le Conseil approuve cette promotion.
- Serge cessant ses fonctions le 31 août, la convention avec le sous-traitant pour la prise en charge d'une partie de ses activités, notamment tout ce qui a trait aux ressources humaines, sera signée lors du prochain Conseil.
- Françoise rappelle qu'elle souhaite quitter la fonction de présidente après l'AG de novembre et fait appel aux bonnes volontés pour prendre la suite.
- A la rentrée prochaine, Sonya aura besoin d'aide pour l'enregistrement des chèques suite aux inscriptions. Les membres du Conseil seront sollicités.
- Avant le 20 mai, faire parvenir à la mairie, les demandes de salle pour l'année prochaine, à savoir :
 - 21 janvier 2017 : Soirée dansante
 - 11 – 12 mars : Expo photos
 - 19 novembre : Brocante
- A l'initiative de Sonya, la mise en place d'une carte de réduction pour les adhérents du FCL est en cours. Il s'agit notamment de négocier des remises à Mégarama, Cosmopolite, et Thévenet. Il sera fait appel à des volontaires pour établir les cartes.
- Le prochain Conseil est fixé au 6 juillet.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 heures 30.